AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-6-77119894

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427) Tél. 62.20.30 (P. 426 & 427)

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 85 Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région 25 Mai 1977

VIGNE

A - MALADIES -

MILDIOU - Depuis le début du mois, toutes les régions de la circonscription ont été à tour de rôle affectées par de fortes précipitations et l'hygromètrie est restée partout élevée en particulier depuis le 18 de sorte que la situation vis-à-vis du mildiou est partout à peu près similaire avec les premiers foyers et des conditions climatiques très favorables à une multiplication rapide des taches.

En conséquence un traitement général devra être appliqué dès réception.

BLACK-ROT - Dans les zones contaminées par le black-rot, on utilisera contre le mildiou un produit également actif contre cette maladie.

BOTRYTIS - Bien que tous les échantillons reçus à ce jour sous le nom de botrytis sont en fait atteints de brenner (maladie en forte recrudescence cette année mais encore sans incidence économique), il est urgent d'appliquer un traitement spécialement actif contre le botrytis.

Rappelons que Dichlofluanide et Folpel sont efficaces à la fois contre le mildiou et le botrytis ainsi que contre le black-rot.

OIDIUM - Sur cépages sensibles maintenir la protection.

B - RAVAGEURS -

TORDEUSES DE LA GRAPPE - Le premier traitement devra être étendu aux régions et dates suivantes :

1°) - Entre Massif Central et Jura-Préalpes ainsi qu'en Savoie et dans les bassins de Belley et Seyssel :

- jusqu'à 380 à 480 m d'altitude suivant exposition au sud de la latitude de Roussillon et dans la zone Savoie-Belley ;

- jusqu'à 300 à 400 m suivant exposition au nord du Roussillon : dès réception (ou jusqu'au 2 juin avec les produits à caractère curatif).

2°) - Au dessus de ces altitudes ainsi que dans l'ensemble des vignobles du bassin de la Loire et de Hte Savoie : Entre le 30 mai et le 6 juin suivant les caractéristiques du produit utilisé.

ARBRES ET ARBUSTES FRUITIERS

A - MALADIES -

TAVELURES - Une excellente couverture fongicide devra être maintenue de façon continue au moins jusqu'àla fin de l'apparition des taches primaires qui est déjà atteinte dans les régions les plus chaudes et se situera du 28 mai au 12 juin suivant leur caractère de précocité dans les autres régions.

Au delà de ces dates, elle ne sera maintenue que dans les vergers où la maladie se sera déjà manifestée, ne serait-ce que par de rares taches très disséminées.

P 276

OIDIUM DU CASSISSIER - Du fait des conditions climatiques très favorables, maintenir la protection de façon continue.

B - RAVAGEURS -

TORDEUSE ORIENTALE du pêcher sur pépinières et arbres en formation :

Etendre le premier traitement avant le 1er juin aux régions non concernées par le précédent bulletin.

Dans ces dernières régions, le vol ayant perdu de son intensité le renouvellement du premier traitement ne s'impose pas.

CARPOCAPSE des pommes et poires - Un risque d'attaque n'existe actuellement que dans les régions 131 et 132 : un premier traitement, limité aux poiriers dont la récolte a été réduite par les gelées tardives, sera appliqué entre le 29 mai et le 1er juin.

CARPOCAPSE des prunes - Un premier traitement devra être appliqué,

- dès réception jusqu'à une altitude variant de 350 m dans le nord de la circonscription à 500 m dans le sud.

- entre le 30 mai et le 2 juin au dessus de ces limites.

MOUCHE de la cerise - A partir de la réception de ce bulletin les variétés tardives à partir de la Burlat devront recevoir un traitement spécifique contre la mouche dès qu'elles auront atteint la couleur jaune dans les limites d'emploi des pesticides.

Nous rappelons les "délais de carence" des produits conseillés contre la mouche de la cerise :

- Fenthion et Oléoparathion : 15 jours avant récolte
- Diméthoate, Formothion et Malathion : 7 jours "

VER des framboises - Un traitement n'est à envisager qu'à la première période chaude de juin et au dessous de 200 m d'altitude.

GRANDES CULTURES

MILDIOU de la pomme de terre - Un premier traitement devra être appliqué d'urgence au dessous de 200 m d'altitude dans la mesure où la végétation réalisera la couverture du sol.

- Au dessus de 200 m et dans les mêmes conditions, il sera appliqué de suite après la prochaine période pluvieuse jusqu'à une altitude variant de 500 m dans le sud de la circonscription à 350 m dans le nord.

CEREALES

ROUILLE jaune du blé - On assiste dans la Drôme à un développement de cette grave maladie sur la variété Chrismar.

Nous recommandons aux producteurs de surveiller leurs parcelles ; un traitement sera réalisé dès l'apparition des pustules de couleur jaune orangé sur les feuilles supérieures avec l'un des produits suivants : Bayleton 25, Calixine M, Rendor ou Saprol M.

PUCERONS sur épis - Leur présence est constatée dans tous les secteurs de la région et dans certaines parcelles le taux de contamination atteint 40 %.

Il est encore trop tôt pour traiter.

Nous rappelons qu'un traitement n'est justifié que lorsque 2 épis sur 3 portent des pucerons (soit une moyenne de 15 pucerons par épi) et que la population est en croissance active (double en 5 jours ou triple en 8 jours).

DIVERS

LIMACES - Les dégâts de limaces sont observés en toutes cultures ; surveillez particulièrement les jeunes semis et les cultures maraichères. Les appâts à base de métaldehyde ou de méthiocarbe seront utilisés de préférence en fin d'après midi ou le soir.

Le Chef de Circonscription phytosanitaire "Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.

Pour ces deux derniers ravageurs, nous disposons d'un certain nombre d'exemplaires de la publication "lutte contre les insectes ravageurs des céréales en végétation", rédigée conjointement par l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages et le Service de la Protection des Végétaux et parue dans le "Producteur Agricole Français", n° 206 de mars 1977. Nous tenons à la disposition de ceux qui en feront la demande par écrit des exemplaires de cette publication.

- HOUBLON -

PUCERONS (Phorodon humuli)

La migration des pucerons ailés des pruniers sur le houblon s'est intensifiée depuis le 24 mai. La présence de pucerons aptères est rarement observée jusqu'à ce jour. Pour une première intervention aphicide, attendre de nouvelles indications de la Station.

/ VIGNE /

OIDIUM

Dans l'immédiat, les risques de développement de l'oïdium sont les plus à craindre. Il serait prudent d'envisager un traitement spécifique, si possible sous forme de soufrage sur les cépages sensibles à cette maladie. Les premiers foyers nous sont signalés sur Riesling.

Le soufrage permettra également de contrôler l'acariose, fréquente cette année.

MILDIOU

Nous rappelons à tous les viticulteurs l'importance que nous attachons à la découverte des premières taches de mildiou. Consulter les modalités du concours dans notre bulletin du 11 mai (n° 123).

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les toutes premières pontes viennent d'être déposées. Elles sont faibles pour l'instant. Notre prochain bulletin indiquera les périodes de traitement.

PYRALE

Les contrôles effectués le 24 mai dans les vignobles les plus fortement touchés par la pyrale au cours de ces dernières années nous permettent de préciser que moins de 3 % des pousses sont atteintes. Aucun traitement n'est donc à envisager.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER